

Annexe 1 – Lettre de mission



Le Ministre

Paris, le 04 DEC. 2024

Monsieur le Président,
Monsieur le Directeur,

Le déploiement des technologies d'intelligence artificielle va induire des transformations majeures dans l'enseignement supérieur. Cette évolution soulève des questions fondamentales quant à l'avenir des pratiques pédagogiques, au rôle des enseignants, à la nature même de l'apprentissage dans l'enseignement supérieur et in fine, à l'évolution des établissements d'enseignement supérieur.

L'apparition récente d'outils d'IA générative accessibles au grand public bouleverse les modalités traditionnelles d'enseignement et d'évaluation. Les établissements d'enseignement supérieur souhaitent repenser leurs approches pédagogiques tout en préservant la qualité de la formation et l'intégrité académique. Cette transformation nécessite une réflexion approfondie sur l'évolution du métier d'enseignant, du rôle d'apprenant et sur les nouvelles compétences à développer. L'intégration de l'IA générative dans l'expérience étudiante offre de nouvelles opportunités dans l'individualisation et l'accompagnement personnalisé des parcours (y compris les changements d'orientations, la reprise d'études, la validation des acquis etc).

Il s'agira d'analyser en profondeur l'impact de l'IA sur les pratiques pédagogiques dans l'enseignement supérieur pour proposer un cadre d'intégration adapté aux différentes disciplines. La mission devra également identifier les besoins en formation pour élaborer des recommandations allant dans le sens d'un plan de montée en compétences. Une attention particulière sera portée à l'étude des transformations nécessaires des modalités d'évaluation et de reconnaissance des compétences face aux nouveaux outils d'IA. La mission devra également aboutir à la proposition d'un cadre éthique et réglementaire pour l'utilisation d'un IA souverain dans l'enseignement supérieur.

François TADDEI
Président du Learning Planet Institute
bis Rue Charles V
75004 Paris

Frédéric PASCAL
Directeur de l'institut DataIA
3 Rue Joliot Curie
91190 Gif-sur-Yvette

Ministère de l'Enseignement
supérieur et de la Recherche
Cabinet du Ministre
21, rue Descartes
75231 Paris Cedex 05

.../...

Le périmètre de l'étude s'articule autour de trois dimensions essentielles.

Sur le plan pédagogique, l'étude analysera les impacts sur les méthodes d'enseignement et d'apprentissage, l'évolution des pratiques de recrutement à l'entrée des formations et d'évaluation, la personnalisation des parcours d'apprentissage ainsi que l'innovation pédagogique et les nouveaux formats d'enseignement, en s'appuyant notamment sur les initiatives déjà conduites.

La dimension organisationnelle concernera une caractérisation et un dimensionnement chiffré des besoins :

- (i) de formation et d'accompagnement des personnels académiques, pédagogiques et des étudiants
 - (ii) d'adaptation des infrastructures numériques (ressource de calcul, de traitement et de stockage des données) et des ressources pédagogiques
 - (iii) de mise en exergue de solutions existantes sur le marché ou en développement pour adresser ces enjeux en tenant compte des capacités actuelles réelles des différentes technologies d'IA à l'état de l'art et de l'évolution de la frontière technologique.
- Elle proposera une gouvernance des projets d'intégration de l'IA et intégrera les questions de gestion du changement.

Le volet éthique et réglementaire traitera de la protection des données personnelles, de l'équité d'accès aux technologies, de l'intégrité académique et de la transparence des algorithmes.

Etant donné la rapidité des évolutions de l'IA et l'impact de ces sujets essentiels pour l'avenir de nos universités, la mission pourra proposer des axes de recherche sur les usages de tous les acteurs de l'ESR, dont les enseignants et les étudiants en France, en Europe et à l'international.

L'ensemble pourra dresser un portrait des évolutions de l'enseignement supérieur à moyen terme au regard du développement des usages de l'IA et de ses éventuelles implémentations dans le paysage de l'ESR ainsi que de recommandations pratiques de mise en œuvre.

Des propositions détaillées d'expérimentations ou de pérennisation d'expérimentations existantes sont particulièrement attendues.

Afin de mener à bien votre mission, vous pourrez vous appuyer sur les équipes de l'Inspection générale de l'Éducation, du Sport et de la Recherche (IGESR). Vous pourrez également vous appuyer sur les directions compétentes du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Convaincu de votre engagement sans faille au service de ces objectifs, je vous prie de croire, Monsieur le Président, Monsieur le Directeur, à l'assurance de ma considération distinguée.

*Par avance, merci à vous -
Bonne nuit,*


Patrick HETZEL